

me tient pieds et poings liés avec la vieille histoire de Gabrinoïff.

—Et la seconde raison ?

—Vous ne la devinez pas ?

—Non.

—C'est que... toujours si j'avais escamoté le jeune homme, il est probable qu'aujourd'hui, après avoir appris de moi ce que j'en avais fait, vous m'auriez bien tranquillement laissé boire mon madère.

Ces deux raisons durent paraître péremptoires à Perrier, car, au lieu de les discuter, il passa aussitôt à d'autres questions :

—Mais pourquoi de Saint-Dutasse a-t-il toujours gardé le silence devant moi ?

—Sans doute qu'il a attendu aussi.

—Attendu... quoi ?

—Voilà ce que je ne saurais vous apprendre... pas plus que vous ne pourriez me dire pourquoi il m'a laissé épouser votre fille... Son but est-il de nous tenir mieux réunis sous sa main à l'heure où il lui plaira d'agir ? Je l'ignore. Mais une chose dont nous pouvons être certains, c'est qu'il nous ménage quelque vilain coup de Jarnac. Attendez-vous à le voir, un de ces jours, venir, avec pièces en main, vous faire connaître ses exigences.

—Oh ! ses exigences ! répéta Perrier d'un ton de menace.

—Oui, mon cher, ses exigences. N'oubliez pas qu'il a une déclaration écrite et signée par Françoise, et qu'il s'est fait donner je ne sais plus trop quelle attestation par le défunt fermier Bédache quand il lui a repris l'enfant pour le mettre en pension. Songez à cela, et dites-vous bien que celui qui possède de tels papiers a le joli droit d'être exigeant et de vous faire passer par de vilains sentiers, tout remplis de mauvaises pierres. Oui, voilà votre, ou plutôt notre avenir... à moins que...

Et de Jozères s'arrêta sans achever.

—A moins que ? répéta le médecin.

L'ex-procureur montra le plateau sur lequel se trouvait la bouteille entamée et continua :

—A moins que, le jour où le chevalier viendra vous lire ses papiers, il se trouve tellement altéré par cette lecture qu'il éprouve le besoin de se rafraîchir... avec du madère.

Sans paraître avoir compris le conseil, Perrier tendit la main à son gendre en disant :

—Ainsi, alliance conclue entre nous contre l'ennemi commun. Jusqu'à l'heure du partage, nous défendrons nos futurs millions.

—Oui, sincère alliance convenue jusqu'à l'échéance, promit de Jozères.

—Sauf un seul cas, pourtant, ajouta le docteur.

—Lequel ?

—Je ne veux pas que Léontine puisse un seul jour avoir à se plaindre de vous.

M. de Jozères avança aussi la main en répondant :

—La clause est acceptée.

Comme les mains des deux hommes se touchaient, la porte du cabinet s'ouvrit brusquement et une voix joyeuse s'écria :

—Ah ! je vous découvre enfin ! palsambleu ! vous êtes gentils, je vous en fais mon compliment, maîtres bavards. Pendant que vous êtes là tous deux à jacasser, les invités meurent de faim en vous attendant pour se mettre à table... Allons, vite, vite... ne laissons pas refroidir plus longtemps une aussi succulente cuisine.

L'interrupteur était M. de Saint-Dutasse, un des vingt convives du déjeuner de nocé.

Cinq minutes après tout le monde était à table et le chevalier se trouvait placé à la droite de Mme Perrier.

X.

Tout le mois qui suivit le mariage, Perrier et de Jozères vécurent dans de perpétuelles trames. Selon eux, si M. de Saint-Dutasse avait laissé se conclure le mariage, c'était qu'il entrerait dans ses plans qu'il en fût ainsi pour le mieux de son projet. Ils s'attendaient donc à le voir brusquement démasquer ses batteries.

Cette attente fut vaine. Comme par le passé, le chevalier vint, une fois la semaine, dîner chez le docteur et rien dans sa conversation n'accusa qu'il connaît le drame de Mortreuil.

—Il va nous attaquer à la première heure, répétait de Jozères alarmé par ce silence.

—Oui, mais comment ? demandait Perrier, anxieux de ce danger inconnu contre lequel il ne pouvait d'avance se mettre en garde.

Plus de vingt fois l'ex-procureur avait adressé au médecin cette question :

—Êtes-vous certain qu'au déjeuner de nocé, où le chevalier se trouvait près de Mme Perrier, il ne lui ait rien dit qui puisse nous donner lieu de craindre ?

—Non, car, vous l'avez vu, ma femme ne lui en a pas laissé le temps. Dès le commencement du repas, une faiblesse ! a prise et il a fallu l'emporter. Le chevalier n'a donc pu que lui adresser ces insignifiantes phrases qu'on trouve en se mettant à table. Je le guettais et, à sa physionomie, j'ai jugé qu'il débutait par de polies banalités.

—Oui, mais vous ne les avez pas entendues.

—Non, je l'avoue. Le brouhaha du monde qui achevait de s'attabler m'en a empêché.

—Euh ! euh ! j'ai peur.

—Parbleu ! moi aussi, mon cher... mais il faut attendre qu'il plaise au chevalier de nous porter la botte.

—Bah ! à quoi bon attendre ? Il y a un vieux proverbe sur le diable qu'il faut tuer avant qu'il nous tue... Le chevalier vient dîner le mardi chez vous... Si vous vouliez m'en croire, vous feriez ce jour-là monter de la cave une bouteille de madère... du bon coin.

—Niais ! articula Perrier en haussant les épaules.

—Pourquoi niais ?

—Parce que nous ne pouvons tenter ce coup-là que le jour où nous serons certains de nous emparer de ses papiers.

Quatre mois s'écoulèrent encore sans qu'un nuage noir apparût dans l'horizon du beau-père et du gendre. De Saint-Dutasse n'usa de sa puissance que deux fois et ce ne fut que sur des questions qui ne présageaient rien de menaçant.

A un des dîners du mardi chez Perrier, auquel assistait l'ancien magistrat, le pique-assiette s'écria :

—Ah ! dites-moi, de Jozères, est-ce que vous ne m'avez pas supplié de vous accorder un jour pour me recevoir à votre table ? Je puis vous donner mon jeudi qui est devenu vacant par suite du décès de M. Melfrid, un de mes amphitryons. Ainsi, c'est convenu, à jeudi.

—A jeudi, répéta de Jozères, faisant bon visage à cette façon de s'inviter.

Et le jeudi suivant, après le superbe dîner de début que l'ex magistrat lui avait offert, de Saint-Dutasse prit son hôte à part pour lui dire :

—Apprenez-moi donc, mon cher, ce qu'est devenue Mme